Inégalités sociales

Le Droit social

2 – 16 avril 1882

Table des matières

Inégalité dans l’instruction **3**

Inégalité dans l'instruction

Les inégalités sociales sont évidentes. Personne ne les révoque en doute, si ce n'est hypocritement celui qui les maintient à son profit. C'est dire que le bourgeois ajoute le mensonge à son œuvre, pour diminuer la monstruosité de cette dernière. Mais il a beau ergoter, entasser sophismes sur sophismes, il ne parviendra à donner le change à personne, car tout le monde sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les situations respectives.

Il y a inégalité à notre naissance, pendant notre vie, à notre mort. Aveugle qui ne le voit pas. L'un meurt de faim sans travail, l'autre se gorge dans l'oisiveté. Quand l'un travaille l'autre vit de son travail dans la même oisiveté. L'un est humble dans sa détresse, l'autre est insolent dans son opulence. Ce qu'il y a d'inique dans cet état de choses frappe l'intelligence la plus bornée et lui indique sa ligne de conduite.

L'homme le moins clairvoyant se rend compte qu'il en sera toujours ainsi tant que nous chargerons de détruire les abus ceux qui les ont établis ou maintenus à leur profit. Et ils sont nombreux et monstrueux ces abus : il y a l'abus de l'hypocrisie, celui du pouvoir, l'abus de la force et l'abus de la propriété, qui en entraîne une foule d'autres.

Mais ces abus, non seulement le bourgeois ne veut pas les détruire, mais encore il ne le peut pas : pour cela, il lui faudrait la vertu de l'abnégation, et il est plein de vices et notamment de celui opposé à l'abnégation indispensable, l'égoïsme. Ce qui met le bourgeois dans l'impossibilité de remédier à tous ces abus, c'est que tout intelligent qu'il est, et par suite de sa longue situation incorrecte, il ne les considère point comme tels. De bonne foi, il les croit logiques et nécessaires et en fait la base de la machine gouvernementale. Après cela, appelez-en à sa raison pour établir l'égalité, la liberté et la fraternité, qu'il considère comme de parfaites utopies, jamais réalisables.

Alors les réformes et transformations, pour être appliquées, demandent d'autres têtes et d'autres moyens. Le bénéficiaire seul du nouvel état social est capable de l'amener. Personne autre que le prolétaire (sauf de rares exceptions) ne peut travailler sincèrement et efficacement à l'affranchissement de sa classe et à son émancipation.

Voyons maintenant, avec les moyens dont il dispose, ce dont le bourgeois est capable.

Par la propriété du sol et de l'industrie il dispose de la mi[s]ère[1], du bien-être, de la vie et de la mor[t du][2] prolétaire. Il en use et mésuse, et certainement pas à l'avantage de ce dernier, mais à son avantage. Nos plaintes sont là pour servir de preuves.

Par le pouvoir et pour la défense de la propriété terrienne et des établissements de galère ouvrière, il tient sur pied et à nos dépens, deux armées, une de mouchards et l'autre de soldats. Au sujet du service militaire je me rends à peine compte qu'il n'y ait pas eu jusque-là de refus énergique de la part du prolétaire de servir la patrie ou la propriété, car par là il soutient et défend son plus cruel ennemi contre l'étranger inconnu et indifférent. J'aime à croire que cette rébellion n'est que différée et peu différée.

Par le pouvoir, le bourgeois organise aussi l'enseignement. Conséquemment, là encore, l'inégalité est choquante, criante, honteuse. Il y a deux enseignements : celui du pauvre et celui du riche. Le riche a à sa disposition les lycées, les écoles de droit, de médecine et de commerce ; et puis des cours supérieurs de littérature, des arts, etc. Il possède jusqu'à

1. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
2. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.

une école de despotisme (cours récemment institué pour la formation d'administrateurs, tels que préfets, conseillers d'État, diplomates, ambassadeurs, etc.). Dans cette école, où la duperie est élevée à la hauteur d'une institution, les vieux renards font vider leur sac dans la cervelle de studieux apprentis tyranneaux, qui se promettent bien d'égaler en coquinerie et même de surpasser, si possible, leurs professeurs.

Quoique sceptique parfois en matière religieuse, le bourgeois ne craindra pas de faire recouvrir le bagage de connaissance de son fils d'un bon vernis de jésuitisme. Il n'ignore point que la dissimulation, l'hypocrisie, les faux-fuyants ne nuisent pas à la profession de maître.

Pour l'acquisition de ces connaissances diverses et multiples, le fils de dirigeant n'est point limité dans le temps à consacrer. La question de l'existence ne lui est point un obstacle, le prolétaire le nourrit lui et sa gueuse : conséquemment il sera à la disposition de son professeur jusqu'à vingt ans et plus.

Il n'en est point de même du fils du dirigé. Celui-ci reçoit, et encore pas toujours, un enseignement tout-à-fait élémentaire. Quelles que soit alors son intelligence et sa bonne volonté, il lui est matériellement impossible d'acquérir un bagage important de connaissances. Le temps qu'il peut consacrer à l'étude et la nature de l'enseignement qui lui est donné, en sont un obstacle infranchissable. Le temps porté même obligatoirement jusqu'à l'âge de quatorze ans est insuffisant pour le tirer de son état d'infériorité au bourgeois, pour ce qui regarde l'instruction. À ce point de vue et aux yeux de ce dernier, il reste donc un déclassé, un exploité, un paria propre au travail jusqu'à écrasement, sans inspirer le moindre intérêt, il n'est ni plus ni moins qu'une machine à production.

On voit là la ruse grossière du bourgeois qui trace, confectionne les programmes d'instruction, mais juste à un point qui permette au prolétaire de comprendre ses ordres, mais insuffisant pour se rendre compte qu'il n'en a point de lui à recevoir. Quoique le bourgeois fasse un boucan à rompre les oreilles de ses écoles municipales, quoiqu'il répande à son de trompe, que le niveau des connaissances du peuple s'est considérablement élevé, et que c'est par là et pour le travail, (le travail à son profit ne peut être oublié) que le malheureux acquerra le bien être, il laisse voir son sale nez de jésuite.

Nous en voyons la preuve à ce qu'il n'envoie point son enfant à ces écoles, parce que, entre le contact pernicieux de son moutard avec le fils de sa victime, le programme suffisant pour ce dernier n'en est pas assez complet pour son enfant. En cela comme ailleurs la part léonine est encore au bourgeois.

Si l'on donne à l'enseignement du riche un vernis jésuitique, propre à sa fonction de parasite, l'enseignement du pauvre est saturé de religion en vue de lui apprendre à se contenter de sa situation précaire dans l'espoir d'une vie meilleure.

On peut m'objecter que l'enseignement est laïque et débarrassé de toute croyance religieuse. Je répondrai que d'un sacristain on ne peut pas faire un libre-penseur, c'est un cafard, cafard il restera. Qu'est-ce qu'ont été jusqu'ici les instituteurs, sinon des sacristains ? Si aujourd'hui le bourgeois veut séparer l'Église de l'École, ce n'est qu'en vue de donner à celle-là la liberté absolue d'imbéciliser la société à sa guise. En cela il est tout aussi coupable qu'en étant complice de l'enseignement des turpitudes cléricales. On ne détruit pas le mal par la liberté mais par la suppression. D'ailleurs, le bourgeois et le prêtre se valent. Ils peuvent vivre ensemble et ne point se faire la guerre, à moins que l'un ne supprime l'autre pour être parasite tout seul.

D'ailleurs Dieu n'est point sorti de l'école. Si, il y a trois ans, le ministre de l'instruction publique disait encore dans ses circulaires comme du temps de la monarchie : « Les instituteurs chargés de l'instruction de nos enfants, les hommes de l'avenir, ne doivent rien négliger pour éveiller en eux les sentiments que l'on doit à Dieu, à la patrie, à la famille », il y a un an, Jules Ferry, le pourfendeur de jésuites, répétait la même période en

mettant Dieu après la famille. Voilà tout le progrès. Le bourgeois se masque seulement de libéralisme. Il n'en est que plus coupable et montre ce que nous en pouvons obtenir.

En outre, tout récemment encore, un instituteur de la campagne me disait que les curés, en vue de faire des élèves de petits idiots en Dieu, promettaient, et l'administration accordait, force récompenses et avancements aux instituteurs qui passaient le plus de temps possible en prières ou exercices religieux.

Les instituteurs des villes ne sont pas moins embigotés, pour la plupart, que ceux de la campagne. Il y a deux ou trois ans que leur première visite, à l'occasion du premier de l'an, était encore celle de leur curé. Et ces instituteurs qui, tout récemment, étaient bien en sacristie, sont aujourd'hui tout aussi bien en cour auprès de l'administration.

À cela il n'y a rien qui doive surprendre étant donné que l'administration est composée d'hommes aux palinodies qui brûlent aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier et qui brûleraient demain ce qu'ils adorent aujourd'hui : l'administration, dis-je, étant composée d'hommes qui courent à l'assaut du pouvoir quel que soit le régime de dirigeants. Enfin, à côté de si piètres hommes, il y a d'aussi piètres livres. J'ai eu l'occasion de m'en rendre compte par mes deux enfants qui fréquentent une école municipale de Lyon. Quant aux renseignements sur le personnel enseignant, je les tiens de bonne source car c'est un ex-membre de l'administration qui me les a donnés. Tous les livres de lectures confiés aux enfants sont des expectorations religieuses, des fumiers d'église.

Je prends au hasard. Bruno, dans un livre de lecture intitulé *Francinet*, établit l'utilité de la souffrance, de la misère chez les uns et du bien-être chez les autres. Pour tout argument il dit que telle est la volonté d'une certaine divinité, laquelle à ce sujet aurait des pouvoirs discrétionnaires. Voilà comment ce ridicule et barbare auteur entend l'égalité sociale, et ses livres font partie du magasin scolaire quand ils devraient être au feu.

Dans un autre livre intitulé *Le tour de France par deux enfants*, le même Bruno fait de sa divinité tantôt un cicérone, tantôt un protecteur. La barbarie continuelle inspirant la terreur a quelque chose de repoussant, d'où la bonté, la condescendance. Entre ses mains la divinité susdite est ductile et malléable à volonté.

Maigne, dans son livre des principales inventions, fait de la même divinité un simple jardinier apprenant à l'homme à bêcher la terre et à l'ensemencer. Pour le coup, voilà une invention qui ne devrait pas être garantie du gouvernement.

Mougeot lui fait passer son temps à regarder à travers les murs et cela à seule fin de pouvoir bien surveiller de petits enfants mangeant des pommes dérobées. Cette divinité, aux yeux de lynx quand il s'agit d'une bagatelle au détriment du gros possesseur, est aveugle quand le voleur est ce gros possesseur, et le volé, le prolétaire. En sorte que voilà le dieu de l'exploiteur ou affameur public, c'est dire du même coup que ce dieu ne vaut pas beaucoup d'argent.

Garrigues a presque raison ; il la place très loin dans les étoiles. Un peu plus loin on n'en parlerait plus.

Rocherolles, dans ses *Lectures enfantines*, tombe lui-même dans l'enfance. Selon lui, il n'est besoin ni de menuisier, ni de charpentier, ni de cultivateur, etc. Dieu fait tout. Vous saurez dorénavant, Compagnon charpentier, que quand vous suez à raboter une planche vous ne faites rien du tout : c'est dieu qui la polit. On pourrait se servir de cet argument pour diminuer et même supprimer le salaire du travailleur. Qui sait cette mesure hâterait peut-être l'avènement de la Révolution sociale.

Rousselot, dans un livre de récitation, rapporte un passage du déiste Victor Hugo, où ce dernier, d'après la même épidémie de déraison, attribue au même rien (la divinité), les effets les plus naturels. D'après l'énorme penseur l'eau du fleuve serait conduite par dieu à la mer, l'abeille à la fleur, le vautour à la tombe et la prière au ciel. Il faut faire peu de cas du sens commun pour avancer de telles énormités.

Il n’est pas jusqu’à Caumont qui, dans son livre *l’Écolier français*, ne vienne apporter sa note dans ce concert de folies. Il déclare, sans sourciller, que la même divinité (rien immense) distribue indistinctement ses soins à nos enfants. Cela veut dire en d’autres termes que nous sommes tous au même niveau, qu’il ne peut y avoir conséquemment de question sociale. Le respect de la vérité ne les embarrasse guère, tant les uns que les autres.

Mais tous les auteurs cités plus haut pâlissent devant Compayré, auteur des *Éléments d’éducation civique et morale.* Ce facétieux auteur fait de Dieu ni plus ni moins qu’un sans-culotte, qu’on a vu à l’œuvre dans tous les mouvements populaires de la Révolution de 89. Je m’arrête dans ces citations, car je crains d’être trop long et d’abuser de votre patience, ami lecteur ; mais je tiens à dire que si je recueillais toutes les affirmations bêtes ou drôlatiques et toutes mensongères que ces ouvrages renferment, je ne pourrais y parvenir qu’en faisant des volumes, car je serais obligé de relever tout le contenu de ceux cités plus haut.

Si, dans leurs déclarations effrontées, ces jongleurs nous présentaient ces transformations diverses et invraisemblables sans commentaires, je me désintéresserais de leur grotesque et maladroite prestidigitation ; mais je ne le puis attendu qu’ils profitent justement de la crainte ou de l’admiration et, par suite, de l’abandon de leur trop jeune auditoire pour capter d’abord leur confiance et se servir ensuite de ce premier résultat pour le tromper de la façon la plus indigne. C’est la voie indiquée et suivie par Tartuffe.

Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Inégalités sociales
2 – 16 avril 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré des n°8, 9 et 10 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France. Texte paru dans la rubrique « Variétés », dans les n°8 (2 avril 1882), 9 (9 avril 1882) et 10 (16 avril 1882). L'étude n'est pas terminée au n°10 (« À suivre ») : la suite n'est pas encore transcrite.

bibliotheque-anarchiste.com